



— TERRE D'AVENIRS —

Le Président

Évry-Courcouronnes, le

Madame, Monsieur,

La période que nous traversons nécessite le retrait de certains et l'action démultipliée d'autres.

Vous faites partie de ceux dont le travail quotidien est plus que jamais nécessaire et êtes en première ligne pour accompagner nos concitoyens les plus fragiles dans la crise du coronavirus.

Par cette lettre, je veux, avant toute chose, vous remercier chaleureusement pour la réactivité et l'esprit de responsabilité dont vous avez fait preuve. Vous avez fait honneur à l'esprit du service public tel que je le connais et tel que l'aiment les Français. Ils sont nombreux à se masser tous les soirs à leurs fenêtres. Tous les élus du Département s'associent à eux.

D'ailleurs, lors de la Commission permanente du 27 avril 2020, le Département de l'Essonne a bien pris acte de votre engagement auprès des personnes âgées, en situation de handicap ou au côté des jeunes de l'Aide sociale à l'enfance et a donc décidé de vous attribuer une prime de 1000 € (basée sur toute la période du confinement au prorata du temps de présence).

Vous trouverez donc ce complément de revenu qui vient récompenser les efforts qui ont été les vôtres sur votre fiche de salaire ci-jointe.

Recevez le témoignage de mon engagement à vos côtés dans cette période difficile, ainsi que mes sincères salutations.

Rien à voir.


François Durovray

Le courrier doit être adressé
à Monsieur le Président
du Conseil départemental

Hôtel du Département
Boulevard de France
91012 Évry cedex

Tél. : 01 60 91 91 91
Fax : 01 60 91 91 77